

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 12 OCTOBRE 2021
Compte rendu

Ordre du jour :

1) Réorganisations liées au Nouveau Réseau de Proximité (NRP) : présentation des opérations 2022

- Installation du SIE de Quimper - 1er janvier 2022
- Installation du SIE de Quimperlé - 1er janvier 2022
- Installation du SIP de Quimper - 1er janvier 2022
- Installation du SIP de Quimperlé - 1er janvier 2022
- Transfert la mission de recouvrement fiscal des TM de Pont l'Abbé, Rosporden et Concarneau vers les SIP de Quimper et de Quimperlé - 1er janvier 2022
- Installation du SGC de Morlaix (phase 2) - 1er janvier 2022
- Installation du SGC de Quimper - 1er janvier 2022
- Installation du SGC de Douarnenez - 1er septembre 2022
- Mise en place de conseillers aux décideurs locaux (SGC de Morlaix 1er janvier 2022 - SGC de Quimper 1er janvier 2022 - SGC de Douarnenez 1er septembre 2022)
- Mise en place des accueils de proximité - 1er janvier 2022 et 1er septembre 2022
- Transfert de la gestion hospitalière des hôpitaux de Morlaix et Lanmeur vers la Trésorerie de Brest CH (1er janvier 2022) et de l'hôpital de Douarnenez vers la Trésorerie de Quimper CH (1er septembre 2022)
- Transfert de 3 EHPAD (1er janvier 2022) et d'1 EHPAD (1er septembre 2022) vers la Paierie Départementale
- Centre de Contacts des Professionnels de Morlaix - 1er septembre 2022

➤ Points pour information:

2) Déploiement de Voxusagers à la DGFIP

➤ **Points divers**

Le Comité technique local de la DDFIP29 s'est tenu à Quimper le 12 octobre 2021 sous la présidence de Mme BOUVET Directrice par intérim. L'ordre du jour de ce CTL portait principalement sur les opérations de restructurations prévues dans le cadre du NRP sur l'année 2022.

Installation d'un Centre de contact des professionnels à Morlaix :

L'implantation de cette structure résulte de l'objectif politique du gouvernement visant à relocaliser certains services des administrations implantés dans les grandes métropoles vers les territoires. D'ici 2026, 3 000 emplois seraient concernés dont environ 2 500 pour la DGFIP.

Le Centre de contact des professionnels de Morlaix prévu au 1^{er} septembre 2022 aura vocation à assurer une mission d'interlocuteur généraliste en accueil de 1^{er} niveau, il devrait couvrir les départements des Yvelines et de l'Essonne.

Le CC pro dE Morlaix est prévu pour 41 emplois : 2 A+, 6 A, 30 B 3 C.

La Directrice est dans l'attente d'une réunion en visio prévue le 10 novembre prochain avec la DG, pour faire le point sur les modalités concrètes d'installation de cette nouvelle structure au 1^{er} septembre 2022. A ce stade, elle indique ne pas avoir de visibilité sur la volumétrie exacte d'emplois attribués par la DG lors du lancement de ce centre de contact...

Elle a ajouté que le secteur de Morlaix est confronté actuellement à une pénurie de logements, sujet que la Direction doit évoquer avec les élus locaux..Concernant la restauration sur le CFP de Morlaix, la Direction estime que le Secrétariat Général du Ministère analyse toujours la situation au regard de la baisse des rationnaires enregistrés pendant la crise sanitaire...**Pour F.O.- DGFIP, il est primordial de préserver cette unité de restauration, compte tenu de la densification à venir en ce qui concerne les effectifs sur le site du CFP de Morlaix !**

Lors de notre intervention, nous avons rappelé nos revendications sur la réalité de ces opérations de délocalisation de services de la DGFIP, vendues aux élus des villes moyennes comme étant de nature à répondre aux besoins de services publics de proximité.. **Force est de constater que la réalité est tout autre puisqu'en ce qui concerne le CC pro de Morlaix il interviendra pour les départements du 78 et du 94....!!**

Si les difficultés pour se loger demeurent prégnantes dans un contexte de raréfaction du logement social, la question des débouchés professionnels pour les conjoints des agents de la DGFIP, risque fort d'être un écueil supplémentaire en terme d'attractivité pour rejoindre ces nouvelles structures.

Dans le prolongement de notre [déclaration liminaire](#), la délégation **F.O.- DGFIP29** n'a pas manqué de rappeler que sous couvert de démétropolisation, c'est une nouvelle configuration du réseau de la DGFIP que la technostructure est en train de préparer avec le déploiement en cours de près de 70 implantations de pôles et centres de contact.

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que le siphonnage des services de gestion de proximité est en marche !!

Mise en place des accueils de proximité :

Rappelons que dans le cadre du NRP, la DGFIP s'est engagée à augmenter d'au moins 30 % les points de contact physique sur le territoire..Dans ce contexte, la DDFIP29 prévoit d'ici 2023 des accueils dans 47 communes. Un accueil permanent avec et sans rendez-vous sera implanté sur les 10 CFP de Brest, Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Landerneau, Morlaix, Quimper, Quimperlé et Rosporden. Sur les autres communes, il s'agira d'un accueil sur rendez-vous à l'occasion de plages sur des demi-journées suivant une fréquence à déterminer..La Directrice a indiqué qu'un comité de suivi de cette opération serait réuni le 20 octobre prochain en préfecture et en présence des élus locaux..

Pour 2022, l'équipe permanente d'accueil sera déployée progressivement sur Quimper (5 emplois : 1A, 2B, 2C), Douarnenez (2 emplois :1B, 1C), Quimperlé (3 emplois : 1A,1B,1C). Des accueils notamment en mairie seront également déployés en 2022 : Quimper

Penhars (1^{er} janvier 2022), Audierne, Cléden, Penmarch, Plogastel, Plogonnec, Pont L'Abbé, Pouldreuzic (1^{er} septembre 2022).

Ces accueils extérieurs auront vocation à être assurés par les agents de l'EDR, ils pourront aussi intervenir auprès des équipes fixes du SAD voire au sein des services de gestion.

Lors de notre intervention, nous avons rappelé toute la complexité de mise en œuvre de ce SAD dont le démarrage, coûte que coûte début 2021 sur le nord du département a envoyé en ligne de front de la campagne IR des collègues qui n'avait eu qu'un délai extrêmement court pour commencer leur formation...

Comme nous l'avons souligné dans notre déclaration liminaire, la délégation F.O. -DGFIP29 a rappelé que les accueils de proximité ou points de contact ne pourront jamais remplacer les 1500 centres des Finances condamnés par le NRP !

Certes, l'affichage peut paraître séduisant avec pas moins de 47 communes ciblées, mais sur ces 47 communes, seules 10 assureront un accueil physique permanent, alors que sur les 37 autres communes c'est un système de permanences aléatoires qui sera mis en œuvre : la Direction n'a d'ailleurs pas caché que certains de ces points de contact relevaient d'un affichage purement symbolique...

Installation des SIP de Quimper et Quimperlé:

Les compétences géographiques des SIP de Quimper EST (24 emplois), Quimper OUEST (20 emplois), Douarnenez (11 emplois) et Quimperlé (15 emplois) seront reprises au 1^{er} janvier 2022 par les SIP de Quimper (34 emplois) et Quimperlé (29 emplois).

Le SIP de Douarnenez est supprimé et sur ses 11 emplois, 7 seront transférés sur le nouveau SIP de Quimper, 3 sur le SAD fixe de Douarnenez, 1 A+ au SGC de Douarnenez (CDL).

14 emplois (6B, 8C) seront transférés depuis les SIP de Quimper vers le SIP de Quimperlé. Le SIP de Quimper sera constitué au 1^{er} janvier 2022 de 34 emplois : 1 A+, 2 A, 11B, 20C. Le SIP de Quimperlé dans sa nouvelle configuration sera constitué de 29 emplois : 1 A+, 2 A, 9 B 17 C.

Installation des SIE de Quimper et Quimperlé :

Les compétences géographiques des SIE de Quimper EST (16 emplois), Quimper OUEST (22 emplois), et Quimperlé (9 emplois) seront reprises au 1^{er} janvier 2022 par les SIE de Quimper (25 emplois) et Quimperlé (20 emplois).

11 emplois (1A, 10B) seront transférés depuis les SIE de Quimper vers le SIE de Quimperlé. Au 1^{er} janvier 2022, le SIE de Quimper sera constitué de 25 emplois (1A+, 2A, 19B, 3C) et le SIE de Quimperlé de 20 emplois (1A+, 2A, 17B).

Notre délégation **F.O. - DGFIP29** a rappelé que l'objectif affiché d'équilibre territorial pour les missions de gestion des SIP et des SIE du département du Finistère se traduit en réalité par la suppression de plusieurs implantations et il est probable que ces futures unités issues du NRP alimenteront rapidement les prochaines suppressions d'emplois... d'ailleurs la Direction précise bien que : « *les projections actuelles sont sous réserve des mesures* » d'emplois du PLF à venir... »

Quant à la cartographie ubuesque du NRP, la Directrice balaye le sujet en indiquant qu'un service de gestion peut être implanté grosso modo n'importe où et couvrir n'importe quelle zone géographique..(sic). **Cela nous conforte dans notre conviction que peu importe le chemin emprunté pour réaliser le NRP le principal in fine c'est d'atteindre la cible et de cocher la case... !**

F.O.- DGFIP29 a rappelé combien les personnels rejettent cette réforme technocratique du NRP et avaient le sentiment d'être considérés comme des pions !. De plus ce resserrement du réseau s'accompagne des préconisations de l'administration vers une massification des tâches ce qui enlève du sens et de l'intérêt au travail...Dans un tel contexte, la perte de confiance est prégnante et les inquiétudes des agents sont d'autant plus fortes au regard de leur devenir au sein de la DGFIP...

La Direction a saisi l'inspectrice santé et sécurité au travail (ISST) sur les projets de restructurations en cours et comme pour ceux menés en 2021 sur le nord du département, Mme COLAS ne manque pas de pointer des opérations aux répercussions importantes sur la vie professionnelle des agents..

Alors que la Direction lance le 18 octobre un mouvement local pour des affectations au 1^{er} janvier 2022, **F.O.- DGFIP29** a demandé pour l'ensemble des restructurations des garanties en ce qui concerne le travail à distance avec des protocoles collectifs actant cette modalité d'organisation du travail et sans limitation de durée. Rappelons que contrairement au télétravail à domicile, le travail à distance n'est pas limité par une durée maximale hebdomadaire, un agent peut donc travailler à distance toute la semaine. Rappelons aussi que le travail à distance n'est pas exclusif du télétravail à domicile et qu'il est possible d'exercer en télétravail à domicile une partie de la semaine et en travail à distance l'autre partie de la semaine.

F.O.- DGFIP29 sera très vigilant quant à la mise en œuvre de ce mouvement local du 1^{er} janvier 2022 et saura rappeler à la Direction les règles à respecter dans le cadre de ce processus d'affectation des personnels.

Transfert du recouvrement fiscal des Trésoreries de Concarneau, Pont l'Abbé et Rosporden :

Cette opération s'inscrit dans le dispositif déjà engagé par la DG consistant à transférer le recouvrement fiscal des trésoreries mixtes vers les SIP. Ainsi, le transfert de cette mission s'effectuera de la manière suivante au 1^{er} janvier 2022 :

- Depuis la Trésorerie de Pont L'Abbé vers le SIP de Quimper,
- Depuis les Trésoreries de Concarneau et Rosporden vers le SIP de Quimperlé.

Un emploi de catégorie B sera transféré au 1^{er} janvier 2022 de la trésorerie de Pont l'Abbé vers le SIP de Quimper. Les emplois correspondant à la mission recouvrement fiscal de Concarneau (1B) et Rosporden (1C) serviront à alimenter la constitution d'un accueil permanent (SAD) sur ces deux résidences en 2023.

Installation du SGC de Morlaix :

Le SGC de Morlaix a été créé au 1^{er} septembre 2021, son installation est progressive sur 3 années de 2021 à 2023, avec l'intégration du périmètre de la Trésorerie de Saint Pol de Léon au 1^{er} septembre 2021, puis celui de la Trésorerie de Landivisiau au 1^{er} janvier 2022 et enfin celui de la trésorerie de Lanmeur au 1^{er} janvier 2023.

Au 1^{er} janvier 2022, le SGC de Morlaix transférera la mission de gestion de son hôpital vers la trésorerie de Brest CH et celle de 2 EHPAD vers la Paierie départementale.

Au 1^{er} janvier 2022, le SGC de Morlaix sera constitué des emplois suivants : 1A+, 3A, 12B, 3C soit au total 19 emplois.

Installation du SGC de Quimper :

Le SGC de Quimper sera installé au 1^{er} janvier 2022 sur le périmètre de la Trésorerie de Quimper Communauté. 16 emplois seront implantés à cette date sur le SGC de Quimper : 1A+, 2A, 8B, 5C .

Installation du SGC de Douarnenez :

Le SGC de Douarnenez sera créé au 1^{er} janvier 2022. Il couvrira le périmètre des trésoreries de Douarnenez et Pont L'Abbé. Plusieurs transferts d'emplois sont à prévoir en amont de cette restructuration : transfert du recouvrement fiscal de Pont L'Abbé vers le SIP de Quimper (-1B), transfert de l'hôpital de Douarnenez vers la trésorerie de Quimper CH (-2B), transfert EHPAD de Pont l'Abbé vers la Paierie départementale(-1B), et redéploiements de cadre (-1A+).

Le SGC de Douarnenez comportera 21 emplois : 1A+, 3A, 10B, 7C.

Le moins que l'on puisse dire c'est que la fiche de présentation des SGC rédigée par la Direction à l'occasion de ce CTL dresse un tableau idyllique : « *Grâce à une équipe de taille significative et à un encadrement renforcé, les travaux de gestion ne seront plus dépendants des contingences actuelles (postes trop petits, disponibilités de « sachants » , absences...)* de la sorte la qualité de gestion sera améliorée pour l'ensemble des collectivités... »

Force est de constater que l'opération marketing pour vendre le produit NRP est bien habillée...pour autant nous n'avons pas manqué de faire remarquer à la Direction que dans bien des cas, la réalité sur le terrain est loin de correspondre à cette description digne du pays des Bisounours...Entre redéploiements de cadres, transferts des emplois au titre de l'accueil et de la caisse, départs en retraite non remplacés, mise en place des équipes et préconisations de la Direction pour les méthodes de travail, la mise en œuvre d'un SGC est loin d'être un long fleuve tranquille...**F.O.- DGFIP29** a notamment évoqué la problématique d'effectifs du SGC de Morlaix dont le sous calibrage actuel des agents présents au regard des emplois implantés met gravement à mal l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels.

En réponse, la Direction s'est engagée au maintien de l'équipe de renfort jusqu'à la fin de l'année ainsi qu'au soutien du SAR SPL, pour **F.O.- DGFIP29** il n'est pas du tout certain que ce dispositif suffise à couvrir les besoins du SGC de Morlaix alors que bon nombre d'opérations complexes sont à prévoir au 1^{er} janvier 2022...

Mise en place des Conseillers aux décideurs locaux (CDL):

Dans sa fiche de présentation, la Direction indique que la gestion du secteur public local sera structuré suivant « *une ligne de partage* » entre les SGC et les conseillers aux décideurs locaux(CDL), qui se consacreront entièrement au conseil auprès des collectivités locales...

En 2021, 5 emplois de CDL (4A+,1A) ont été implantés auxquels viendront s'ajouter 4 nouveaux emplois de A+ en 2022 sur les SGC de Morlaix (1), Quimper (1) et Douarnenez (2).

Lors de notre intervention nous avons rappelé que notre organisation F.O.- DGFIP ne pouvait admettre cette ligne de partage entre la gestion et le conseil et le fait que le comptable ne soit plus l'interlocuteur privilégié des ordonnateurs...

F.O.- DGFIP29 ne sous-estime pas les difficultés rencontrées par les comptables devant faire face au quotidien à des contextes d'organisation en lien avec les effectifs pouvant les amener à ne pas pouvoir assurer une prestation de conseil tout à fait satisfaisante. Pour autant, en arriver à la conclusion que la seule solution serait de séparer les métiers de conseil et de gestion ne peut trouver notre adhésion.

Pour F.O.- DGFIP29, plutôt que de créer une séparation artificielle entre la gestion et le conseil, le renforcement des effectifs des Trésoreries et l'implantation notamment d'encadrants intermédiaires pour appuyer le comptable auraient été de nature à renforcer la mission de conseil aux ordonnateurs.

Transfert des EHPAD vers la Paierie départementale :

La Direction entend spécialiser la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux en la confiant à un seul poste du département à savoir la Paierie départementale.

En 2022, au titre du transfert de 5 EHPAD en provenance des trésoreries de Landivisiau, Châteaulin, Pont l'Abbé, 3 emplois de catégorie B vont être implantés à la Paierie départementale.

F.O.- DGFIP29 avait alerté en 2018 sur le projet de la Direction visant à l'époque à transférer l'ensemble des EHPAD sur la Paierie départementale. Compte tenu de la complexité des opérations propres à la gestion des nomenclatures M22, nous considérons que la vigilance s'impose à nouveau pour que cette spécialisation puisse être accompagnée de la technicité et des emplois nécessaires.

Transfert des hôpitaux de Morlaix et Lanmeur vers la Trésorerie de Brest CH et de l'hôpital de Douarnenez vers la Trésorerie de Quimper :

Au 1^{er} janvier 2022, la gestion de l'Hôpital de Morlaix sera transférée vers la trésorerie de Brest CH (4 emplois : 1B , 3C) et celle de l'hôpital de Douarnenez vers la Trésorerie de Quimper CH (2 emplois B).

La DGFIP s'est engagée dans la voie de la spécialisation pour ce qui concerne la gestion des nomenclatures M21. A l'instar des opérations menées sur les EHPAD, cette concentration n'est pas sans risque dans un contexte où la fois les structures qui vont transférer les missions et celles qui vont les recevoir payent depuis des années les conséquences des coupes sombres dans leurs ressources en effectifs !

F.O.- DGFIP a voté contre l'ensemble des projets de restructurations présenté lors de ce Comité technique local. Nous avons rappelé notre revendication du retrait du NRP, de l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et fermetures de sites. Nous exigeons le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnel nécessaire à l'exercice des missions.

Présentation du dispositif Vox usagers :

Vox usagers est une plate-forme interministérielle permettant aux usagers de partager leurs expériences avec les administrations. A la DGFIP ce dispositif sera déployé sur tout le territoire d'ici fin 2021, le périmètre étant réservé aux SIP dans un premier temps. Les expériences « racontées » par les usagers peuvent concerner aussi bien l'accueil physique que le téléphone ou les courriels.

Pour F.O.- DGFIP29, voilà un nouveau gadget qui, sous couvert de rapprocher l'utilisateur des administrations, risque fort de se transformer en défouloir anti fonctionnaires et services publics.. Le pouvoir politique ferait mieux d'arrêter de supprimer des emplois à la DGFIP, cela serait bien plus productif pour l'exercice des missions, la satisfaction des usagers et les conditions de travail des personnels. !

Points divers :


F.O.- DGFIP29 a rappelé à la Direction ses obligations en terme de versement de la seconde tranche d'IAMF (Indemnité d'aide à l'accompagnement à la mobilité) pour les formations effectuées fin 2020 et début 2021 dans le cadre de la convergence des CPS et des Centres de Contact. La Direction a indiqué que les versements aux agents concernés étaient en cours.

Concernant la préparation des listes d'aptitudes départementales de C en B et de B en A pour l'année 2022, la Direction prévoit des réunions bilatérales avec les représentants des personnels. **F.O.- DGFIP29 sera reçue par la Directrice le vendredi 5 novembre prochain, nous évoquerons et défendrons les dossiers de nos mandants.**

Concernant le remplacement de Mme BRIGANT à la tête du département le poste d'AGFIP pour la DDFIP29 n'est toujours pas pourvu... **Nul doute qu'il y a bon nombre d'autres vacances d'emplois dans le département qui perturbent bien davantage la bonne marche des services...**

La délégation F.O.- DGFIP : Florence JAVELOT (EDR), Julie ROLLAND (SGC Brest) Thierry ROLLAND (SIP/SIE Châteaulin), Erick GUERRY (Permanent **F.O.- DGFIP29**).



	BULLETIN D'ADHÉSION
NOM :	PRÉNOM :
N° matricule :	ADRESSE MÈL :
GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
AFFECTATION :	
déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	